

EDITO

Voilà un an que les citoyens ont fait confiance à une nouvelle majorité pour gouverner le pays. La République en Marche est à pied d'œuvre afin d'accomplir le programme du président de la République. Je suis fière d'appartenir à un groupe riche de sa parité, de sa diversité sociale et culturelle, qui a travaillé à un rythme inédit. J'y ai pour ma part activement participé en étant notamment rapporteure du projet de loi « Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

Cette énergie sert une vision, un projet de société, celui de libérer, protéger, unir : donner à chacun les possibilités de s'émanciper et de construire sa vie. Nous nous attachons donc à lutter contre tous les types d'assignation, de blocage, d'enfermement. Nous sommes pour une société de la mobilité, une société dans laquelle les rôles et les places ne sont pas figés, ne sont pas héréditaires, mais procèdent du mérite.

Cette ambition se traduit par des mesures concrètes. Dès l'enfance, avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans. Puis avec le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les quartiers prioritaires, la revalorisation de l'apprentissage et des filières professionnelles. Puis avec un investissement massif dans la formation professionnelle qui est entièrement réorganisée, tandis qu'en parallèle le travail devra également être plus rémunérateur pour les salariés. Enfin, la réforme de l'assurance chômage ouvrira de nouveaux droits comme la possibilité d'être indemnisé en cas de démission afin de se consacrer à un nouveau projet professionnel.

Tout cela forme un ensemble cohérent, c'est une transformation radicale de nos politiques publiques qui ne vise pas juste à colmater les brèches mais à mettre chacun en capacité de conduire sa vie comme il l'entend et de se faire une place dans la société.



Cette année a été une année d'action. Jamais autant de transformations de fond n'avaient été engagées à un rythme aussi soutenu, dans tous les domaines. Une efficacité que nous devons au travail sans relâche de parlementaires dont l'énergie, la compétence et la volonté de faire ont été des atouts inestimables pour le Gouvernement.

Cette année a aussi été une année de promesses tenues. Un à un, nous mettons en œuvre chacun des engagements pris par le président de la République. Avec une boussole, un cap : combattre à la racine

les inégalités de destin qui minent notre pays depuis trop longtemps. Cela passe par l'éducation, la formation et le travail, qui sont à nos yeux la meilleure des politiques sociales.



BENJAMIN GRIVEAUX
Secrétaire d'État
auprès du Premier ministre,
porte-parole
du Gouvernement

Nous continuerons à transformer le pays car l'impatience est grande. De la réforme de l'Etat à celle des retraites, en passant par notre système de santé, la deuxième année du quinquennat sera marquée par des chantiers majeurs. Nous les conduirons avec toujours la même énergie, au service de l'émancipation de chacun.

1 an d'action

✓ Réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

✓ Dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+

✓ Rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale : 217€ d'économies/an

✓ Suppression progressive de la taxe d'habitation

✓ Augmentation des minimas sociaux (allocation adulte handicapé, minimum vieillesse)

✓ Mise en place des emplois francs en faveur des personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (aide financière aux entreprises)

✓ Augmentation de la prime d'activité

✓ Diminution des cotisations salariales

✓ Suppression du Régime Social des Indépendants

✓ Plus de logements, de meilleure qualité et moins chers

✓ Une alimentation plus saine et plus durable pour la restauration collective avec 50 % de produits labellisés ou d'origine locale dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique

✓ Simplification de la politique d'attribution des logements sociaux

✓ Création du bail mobilité pour une durée de 1 à 10 mois

✓ Relation de confiance entre l'administration et les citoyens avec le droit à l'erreur

✓ Plan d'action pour la réduction de l'usage des pesticides et recherche de solutions alternatives

✓ 1,1 milliard d'euros en faveur de l'agriculture biologique

✓ Suppression des emplois familiaux pour les parlementaires et les ministres

✓ Suppression du régime spécial de retraite des députés

POUR UNE VISION ÉQUILBRÉE DES QUESTIONS MIGRATOIRES



Visite du Centre d'Accueil et d'examen des situations de Cergy-Pontoise



Audition du Défenseur des Droits Jacques Toubon

En tant que rapporteure du projet de loi « Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », j'ai eu la responsabilité de faire vivre le texte de son dépôt à l'Assemblée nationale jusqu'au vote en séance. À ce titre j'ai entendu plus de 100 personnes lors de 31 auditions et 6 déplacements notamment à Calais, à Berlin et à la frontière franco-italienne, pour recueillir les points de vue des différents acteurs de l'immigration et de l'asile. J'ai rédigé un rapport pour enrichir les débats, j'ai proposé des amendements et donné un avis sur ceux qui ont été déposés, ainsi que sur chaque article du texte. J'ai également fait le lien entre le ministre de l'Intérieur et les députés.

Face à un défi migratoire immense, dont notre circonscription connaît bien la réalité depuis de nombreuses années, alors que la demande d'asile a atteint le niveau inédit de 100 000 demandes en 2017, notre objectif est d'assumer une ligne de crête entre notre nécessaire devoir d'hospitalité envers ceux qui fuient les guerres et les persécutions et le pragmatisme économique et politique. Alors que certains accusent ce texte d'être laxiste et les autres, d'être liberticide, il répond à 3 dysfonctionnements patents de notre politique migratoire et propose des solutions concrètes et équilibrées.

1. Renforcer notre droit d'asile

- ✓ Délais de traitement de la demande plus courts
- ✓ Conditions d'hébergement plus dignes avant l'enregistrement de la demande avec la création dans chaque région de centres d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES)
- ✓ Meilleure répartition des flux migratoires sur le territoire

2. Améliorer la protection des personnes protégées par la France au titre du droit d'asile et les conditions d'intégration des étrangers sur notre territoire

3. Rendre plus efficace les procédures de reconduite des personnes en situation irrégulière

C'est cette double ambition d'humanité et de responsabilité qui a animé les opérations d'évacuation des campements dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements par les services de l'Etat en collaboration avec les services de la Ville de Paris, pour une prise en charge digne qui s'accompagnera de l'examen approfondi de chaque situation administrative.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Le président de la République a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat. Le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes s'inscrit dans ce cadre et apporte des solutions concrètes et applicables.

Il prévoit :

- ✓ L'allongement du délai de prescription pour les crimes sexuels commis sur mineurs à 30 ans à compter de la majorité de la victime
- ✓ L'inscription dans la loi de la vulnérabilité des mineurs de moins de 15 ans comme critère de la contrainte ou de la surprise pour caractériser le viol des mineurs de moins de 15 ans : en donnant au juge les moyens d'établir un lien direct entre l'âge de l'enfant et la contrainte qu'il a subi, nous améliorons la protection des victimes. Dans les situations où le viol ne peut pas être caractérisé, le délit d'atteinte sexuelle sera plus sévèrement sanctionné
- ✓ La création de la contravention d'outrage sexiste afin de punir le harcèlement de rue. Cette mesure s'inspire de la proposition formulée dans le rapport auquel j'ai participé
- ✓ La lutte contre les raids numériques sur les réseaux sociaux dont sont principalement victimes les adolescentes et adolescents



Remise du rapport sur la verbalisation du harcèlement de rue



Visite de terrain avec l'association Demain La Chapelle

LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN BIENTÔT DANS LE 10^e !

Le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a lancé le 8 février la police de sécurité du quotidien, promesse de campagne du président de la République de recentrer la police sur ses missions essentielles afin que la République revienne en actes partout sur le territoire : effectifs renforcés, équipements modernisés, présence accrue sur le terrain, contact avec la population, verbalisation plus rapide.

Depuis le début de mon mandat, en dialogue étroit et permanent avec le ministre de l'Intérieur, le Préfet de police et le commissaire du 10^e arrondissement, je fais valoir que le nord du 10^e mérite une vigilance policière particulière, tant j'en connais depuis longtemps les enjeux de sécurité, d'incivilités et de vivre ensemble (trafics de stupéfiants, ventes à la sauvette, harcèlement de rue...).

Je suis donc très satisfaite que le quartier de La Chapelle (10^e et 18^e) figure parmi ces 60 quartiers prioritaires où se déploiera cette PSQ dès début 2019, comme je l'ai affirmé lors de la séance des questions au Gouvernement du 15 février.



Echange sur la politique menée par le Gouvernement

OUI À L'OUVERTURE DE LA PMA POUR TOUTES LES FEMMES !

L'assistance médicale à la procréation est actuellement réservée sous conditions strictes aux couples de sexes différents. Le 31 janvier, à l'occasion de la grande journée portes ouvertes pour la PMA qui se tenait au centre LGBT dans le 3^e, j'ai rappelé l'engagement présidentiel pour l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Je serai particulièrement mobilisée pour soutenir ce combat aux côtés des associations. J'ai à ce titre co-signé

avec plus de 50 de mes collègues du groupe LaREM une tribune parue dans le journal Libération le 29 mai. Sujet qui touche à l'intime comme à la vision que nous souhaitons porter de notre société, il suscite une forte attente de la part de nos concitoyens favorables à une égalité de droits. En effet, l'accès à la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules sera une avancée majeure pour une société plus juste et plus égale.

PROJET DE LOI « LOGEMENT »

Ce projet de loi porte une transformation en profondeur du secteur du logement avec pour objectifs plus d'équilibre territorial et plus de justice sociale. Plusieurs dispositions concerneront directement les parisiens.

Il propose de :

- ✓ Construire plus, mieux et moins cher
- ✓ Faire évoluer le logement social en rendant plus transparentes les attributions de logements et en réexaminant les situations des locataires de logements sociaux tous les trois ans
- ✓ Dématérialiser les permis de construire
- ✓ Favoriser la transformation de bureaux vacants en logements
- ✓ Créer le bail mobilité d'une durée de 1 à 10 mois
- ✓ Augmenter les sanctions contre les fraudes aux locations touristiques de courte durée. Je me suis particulièrement investie sur ce dossier avec mes collègues Sylvain Maillard et Pacôme Rupin autour de Julien Denormandie. Je me félicite que ce travail de concertation ait permis d'aboutir à un accord avec les plateformes internet qui encadre d'avantage les locations touristiques de courte durée
- ✓ Étendre l'individualisation des frais de chauffage pour réduire les dépenses énergétiques (amendement que j'ai co-signé)
- ✓ Augmenter les sanctions contre les marchands de sommeil



Visite d'une agence Pôle-Emploi dans le 10^e



Inauguration en présence de Muriel Pénicaud de La Fabrique des Compétences au CNAM dans le 3^e

ME RENCONTRER

Je vous reçois sur rendez-vous les lundis et vendredis
Pour prendre rendez-vous :
elise.fajgeles@assemblee-nationale.fr
01.40.63.94.06

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

 @EliseFajgeles

 FajgelesElise

elisefajgeles.fr